

COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR

24 mars 2026 en visioconférence

18H30	
Présents	MMES Delphine BRETON, Cécile DEFAUCHEUX, Marie-Laure GARBELLINI, Corinne ROCHEL, Lucie WEBERT MM. Claude BOURZEIX, Jean-Louis DUGRAVOT, Nicolas GEORGES, Bertrand ROCHEL, Claude ROUSSEAU,
	<u>Invités</u> : Mme Gabrielle FARA, M. Vincent VOLTAT
Excusés	MM. Michel LEQUEUX, Roland BOHN
LE BUREAU DIRECTEUR	

VALIDE

- Le compte-rendu du bureau directeur du 17 février 2026

APPROUVE

- A l'unanimité, conformément à l'article 12.2.5 du Règlement Intérieur de la Ligue Grand Est, et sur proposition d'Antoine CHAPPAT, Président de la Commission Discipline, la révocation de deux membres de la Commission pour manquement à leur droit de réserve :
 - Mme Véronique HAUDEN
 - M. Khalid TAZDAIT
- A l'unanimité, et sur proposition de Valérie PARISY, Présidente de la Commission Statuts et Règlementation, les modifications des Statuts et du Règlement Intérieur ; avant envoi et validation par le Conseil d'administration de la Ligue ; puis envoi à la CNSR.

PREND CONNAISSANCE

- Du point financier :
 - Présence ce jour et demain du Commissaire aux Comptes.
 - Problème avec les mutations gratuites
 - Toujours en attente de paiement d'un « poliste » : procédure sera mise en place pour réclamation des sommes dues.
 - Des dettes des clubs : 5 clubs ont des dettes importantes vers la Ligue : Entre 4400 € et 12000 €

- Que le CTI 2025 sera versé pour 50% en juin et 50% en septembre. Le CTI 2026 devrait être versé courant du dernier trimestre 2026
- De la demande de Jean-Louis de pouvoir régler les licences en 10 fois à la FFHB .
- Du CR du séminaire CTA :
 - Notamment passer les JAJ Club dès 13ans en JAJT3
 - Le BD souhaite que la CTA se rapproche plus de la commission Technique/ETR
- De l'ouverture de la plateforme ANS-PSF du 25 mars au 22 avril 2026 :
 - 1 club : 3 actions maxi par dossier avec les mêmes axes que l'an passé dont 15% consacrés au Para'hand et 20% à la féminisation
 - 1 dossier = 1500€ mini, chaque action à 750€ mini, 1000€ pour les clubs en ZRR et les actions sont ramenées à 500 € mini.
 - Comités - Ligue : 5 actions maxi par dossier. Attention aux doublons par rapport aux autres subventions demandées à l'état (FDVA par ex)
- De 2 candidatures sur le ½ poste CTA
- Des 33 candidatures sur le poste de préparateur physique

DECIDE

- D'annuler le séminaire Elus/Salariés de début juillet

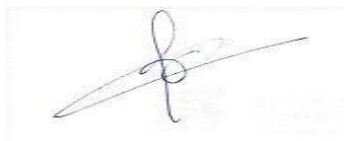
PROPOSE

- Que le Conseil du Territoire devrait plus aider les Comités en difficultés
- De faire des soirées thématiques entre chaque Conseil du Territoire

20h15

Le Président
Jean-Louis DUGRAVOT

La Secrétaire Générale Adjointe
Marie-Laure GARBELLINI




Copie à : - Membres du CA, Direction LGE, CTS Coordonnateur, Communication LGE, Présidents de Comités